N°. X.

GAZETTE DE VARSOVIE
DU SAMEDI 3. FEVRIER. 1759.

De Naples le 22. Décembre.

L'Opera du *Demofont*, dont la Muſique s'exécute par le Premier Muſicien du Roi de *Pologne*, Electeur de *Saxe*, a pluſieurs fois mérité l'approbation de la Cour, & remporte à chaque repréſentation les applaudiſemens du Public. On continue ici, à l'exemple de l'*Eſpagne*, de travailler à des préparatifs de guerre, qui donnent matiere à ſpéculation.

De Rome le 9. Janvier.

L'Ambaſſadeur de *France* ſe rendit dernièrement à l'Audience du Pape, pour notifier à S.S. de la part de ſa Cour, que le Cardinal de *Bernis* s'étoit retiré à ſon Abbaye de *Soiſſons*.

On mande de *Naples*, qu'on y reçoit continnellement des Depêches de *Madrid*, où l'on renvoye ſans delay les Courriers, qui en arrivent, ſans qu'on puiſſe rien pénetrer de ce qui ſe paſſe, ſi ce n'eſt, que la Santé du Roi d'*Eſpagne* eſt dans un état, qui donne tout à craindre pour les jours de ce Monarque.

De Florence le 29. Decembre.

Les eaux de la derniere inondation, en ſe retirant dans leur lit, ont laiſſé après elles un limon ſi inſupportable pour la puanteur, que le Tribunal de la Santé, de crainte que l'infection n'occaſionnât des maladies, s'eſt vû obligé d'ordonner ſous de rigoureuſes peines, que tous les lieux ſouterrains ſans même en excepter les puits, fuſſent vuidés & nettoyés dans l'eſpace de 10. jours au plus tard.

De Genes le 16. Decembre.

Nos avis d'*Eſpagne* ajoutent à ce qu'on en a déjà dit, que l'on y étoit plus attentif que jamais à la conduite des *Anglois*, ſur-tout depuis que l'on a appris, qu'ils avoient debarqué 500. Hommes dans le Golfe de *Durien* à 30. lieuës de *Cartagène* & 40. de *Porto Bello*, où ils s'étoient emparés d'un Etabliſement des *François*, après en avoir tué quarante. Les *Anglois* y

avoient depuis construit un Fort, qu'ils avoient garni de 8. Canons: De sorte que, s'ils venoient à se renforcer, ils pourroient se fortifier entre le *Perou* & le *Mexique*.

De Paris le 5. Janvier.

Dans le Chapitre de l'Ordre du *St. Esprit* que le Roi tint le jour de l'An, S. M. en nomma Chevalier le Duc de *Chevreuse*, Gouverneur de cette Ville, les Ducs de *Rochechouart* & de *Broglie*, le Prince de *Croy*, le Maréchal de *Contades*, le Marquis de *Guerchy*, les Comtes de *Graville* & de *Lannion*, lesquels seront admis en cette qualité dans un second Chapitre qui se tiendra le 2. Février prochain.

Madame la Duchesse d'*Orléans* reçut le 31. Decembre ses derniers Sacremens avec beaucoup de résignation. Cette grande Princesse se dispose à la mort avec une résignation parfaite par des oeuvres de piété conformes à son état, particulièrement par les charitables bienfaits, qu'elle répand sur les Pauvres de sa Parroisse.

On prépare au Château de *Versailles* 2. Appartemens pour le Duc de *Chartres* & pour le jeune Prince de *Lamballe*, fils du Duc de *Penthievre*, en attendant que l'on ait formé la Cour de Mgr. le Duc de *Bourgogne*.

Le Duc de *Broglie*, qui avoit obtenu la permission de revenir ici, à cause de la maladie de Madame son Epouse, comptoit y passer l'Hyver; mais il vient de recevoir ordre de rejoindre l'Armée, commandée par le Maréchal Prince de *Soubise*. Nos Armées sur le *Bas-Rhin* sont fort tranquilles dans leurs cantonnemens. Les Gardes *Françoises* & *Suisses*, revenuës de *Flandre* avant les Fêtes de *Noel*, doivent, dit-on, se remettre en marche pour se trouver sur le *Rhin* au mois de Mars prochain. On apprend de *Soissons* que le Cardinal de *Bernis* qui a été fort incommodé à son Abbaye de *St. Medard*, se trouvoit aussi soulagé par les Saignées qu'on lui avoit fait.

De Londres le 5. Janvier.

La Cour persiste toujours dans la resolution de concourir aux voyes les plus propres à terminer ses différends avec la République, & de prevenir desormais, par une Convention avec les Etats-Généraux, tout sujet de dispute entre les 2. Nations en fait de Commerce.

On ne convient point ici des avances de paix que notre Monarque & le Roi de *Prusse* auroient faites à la *France*. Ce n'est pas que ces Puissances n'acceptassent volontiers des conditions honorables, auxquelles les faveurs de la fortune les mettent en droit de prétendre. En attendant que ce tems de repos vienne à éclôre, la diligence & l'ardeur dans les préparatifs militaires augmentent à mesure que l'on approche insensiblement de celui où il s'agira de reprendre les armes.

Trois Bataillons des Gardes à pied, plusieurs Régimens en *Angleterre* & en *Irlande*, ont reçu ordre d'être prêts à s'embarquer au mois de Mars. Près de 100 Batteaux plats, bâtis sur un nouveau modele, & assez grands pour contenir chacun 100 hommes, se trouvent achévés en différens Chantiers, sans ceux que l'on y construit encore au-delà de ce nombre. La Flotte, destinée à agir sur la Côte de *France*, consistera en 20 Vaisseaux de Ligne, indépendamment des Frégates, des Chaloupes, des Brulots, des Galiottes à bombes, & d'une multitude de Vaisseaux de transport, chargés de troupes.

Enfin l'on se promet de grands succès de la Campagne prochaine, dont les opérations ne seront rien moins qu'altérées, ou interrompues par les suites de la mort du Roi d'*Espagne*, supposé qu'elle arrive dans les conjonctures présentes.

On prévoit au contraire que les démêlés, à naître pour la succession au Thrône de cette Monarchie, ne pourront qu'être préjudiciables à la *France*, puisque la *Grande-Bretagne*, en épousant le parti de l'un ou de l'autre des Concurrens, traverseroit beaucoup les desseins de cette Couronne.

Les Lettres des *Indes-Occidentales* portent, que le Vaisseau du Roi le *Buckingham*, de 64 canons, aïant rencontré le 3. Novembre dernier à la hauteur de *Montserrat* une Flotte de 15 Bâtimens *Hollandois*; allant de *St. Eustache* à la *Martinique* sous le Convoi du Vaisseau de guerre *François* le *Florissant*, de 74 canons, d'une Frégate de 36 & d'une autre de 20, s'étoit battu avec ce Vaisseau & la *1ere* des 2. Frégates; que pendant le Combat, qui avoit duré pour le moins 2 heures, la Flotte avoit fait force de voiles pour gagner le Port de la destination; que la perte du *Buckingham* s'étoit réduite à 7 hommes tués, outre 46 blessés, & que du propre aveu des *François*, l'affaire leur avoit couté 140 de leurs gens.

Suivant les avis les plus récens de l'*Amerique Septentrionale*, l'attaque du Fort du *Quesne* n'a encore pû avoir lieu par rapport à quelques accidens imprévûs. Les raisons, que l'on donne du peu de succès de notre entreprise sur le Fort *du Quesne*, sont:

I. Que *plusieurs des Provinces n'ont point envoïé leur quote part à tems.*

II. Que l'*Armée a rencontré dans la marche bien des inconveniens, sur lesquels on n'avoit pas compté.*

III. Que *la santé du Général* Forbes, *qui commandoit en Chef, étoit fort derangée.*

C'est la prémiére Nouvelle, que nous avons de sa maladie: Il est fâcheux, qu'elle accompagne celle du peu de fruit de son Expédition.

De Dusseldorf le 9. Janvier.

Les 6000. Hommes de Troupes de l'Electeur *Palatin*, notre Séréniſſime Duc, qui ont fait partie de l'Armée *Francoise* sur le *Bas-Rhin*, en sont rappellés; Et les Officiers ont même la permission de vendre leurs Chevaux.

Quelque frappante que soit cette Nouvelle, on sait que cette Résolution a été prise avec l'agrément de la *France:* Ce qui donne lieu de croire, qu'elle ne sera point de durée.

De Francfort le 7. Janvier.

Les lettres de *Hesse* portent, que les *François* avoient entiérement évacué la partie supérieure du Landgraviat, à l'exception du Château de *Marbourg*, où ils tenoient encore une Garnison de 500. hommes, laquelle incommodoit fort le païs, si épuisé de vivres, que le Prince d'*Isembourg* étoit obligé de tirer ses subsistances de l'Electorat de *Hannover*; que cette raison empêchoit ce Prince, dont le Quartier Général étoit encore établi à *Fritzlar*, de marcher en avant, comme il en avoit conçu le dessein; que néanmoins les *Prussiens* & les *Hessois* de l'Armée alliée se trouvoient tellement repartis dans le Duché de *Westphalie*, qu'ils pouvoient se réunir & prêter la main à ce Général au premier ordre. Ces lettres ajoutent que la Garnison de *Giessen* consistoit en 3. mille hommes, & qu'il y en avoit 12. mille autres dans le voisinage, destinés à seconder celle de *Marbourg*.

De Hambourg le 16. Janvier.

L'empressement avec lequel on travaille aux preparatifs de guerre, le depart prochain du Maréchal Comte de *Daun*, & les ordres donnés aux autres Officiers Généraux de se tenir prêts à rejoindre leurs Corps respectifs nous annoncent,

que les Troupes *Autrichiennes* ne seront pas les dernieres à quitter leurs Quartiers d'Hyver. Les *François* promettent d'entrer de bonne heure en Campagne, & les *Russes* se proposent de commencer leurs opérations au mois de Mars, ou même plutôt, si la saison le permet. En attendant, les levées continuent avec une ardeur égale de la part de la Cour & des Etats de la Province. On ne rebute personne, on reçoit ce qui se présente, sans en excepter les gens mariés. Les régimens *Hongrois* seront augmentés de 10. mille hommes, outre 40. mille autres que la Nation s'est encore engagée de mettre sur pied; & l'on ne doute pas que la Cour n'accepte avec plaisir le nouveau Corps de troupes que le Duc de *Würtemberg* vient de lui offrir, indépendamment de celles de son Contingent. On enverra incessamment en *Boheme* un grand nombre d'uniformes, où l'on conduit de jour à autre quantité de chevaux de remonte qui viennent de *Styrie*.

Le Prince de *Deux-Ponts*, dont le séjour à *Vienne* ne sera que de 3. semaines, y assiste reguliérement à toutes les Conférences, conjointement avec le Duc d'*Ursel*, le Prince de *Kinsky* & le Général *Bretlach*.

De Varsovie le 3. Fevrier.

On a lu ici avec surprise la Gazette d'Utrecht N. III. de l'année presente, où l'on avoit inséré dans l'Article de *Varsovie* datté du 9. Janvier, que „Mr. „ *Sołtyk* ci-devant en possession du Siège „ de *Kiiovie* succede à ce Prêlat dans „ son Evéché à titre d'*expéctative* par „ nomination *anticipée* du Roi. „ Car selon le droit des Canons Ecclesiastiques, & selon les Constitutions de notre Royaume, les *expectatives* & les nominations *anticipées* étant absolument defenduës, Mgr. le Prince Evéque nommé de *Cracovie* a obtenu cet Evéché par une grace particuliere de S. M. qui, ayant égard à ses grands mérites, a eu la bonté de le lui conferer d'abord après qu'on a reçû la nouvelle du decès du feu Prince Evêque de *Cracovie*, & non par une autre voye illicite, que le Gazetier d'*Utrecht* ose imprudemment imputer à S. A.

On a à vendre à l'Imprimérie Roïale & de la République des Ecoles Pieuses du College de Varsovie, les livres suivans:

Mathiæ Dogiel *Scholarum Piarum Codex Diplomaticus Regni Poloniæ & Magni Ducatus Lithuaniæ Tomus I. in folio. Vilnæ 1758.*

La veritable Politique des Personnes de qualité, in 12mo. à Varsovie 1754.

Alexandri Politi *Schol: Piarum Orationes XVIII. ad Academiam Pisanam, in duos Tomos divisæ, quarum XII. luce publica ab ipso Authore donatæ* Tomo *I; alteræ vero VI. ab eodem sparsim editæ, in unum collectæ,* Tomo *II. continentur, in 8vo. Varsaviæ 1756.*

Parallèle de la conduite du Roi de France avec celle du Roi d'Angleterre Electeur d'Hannovre, in 8vo, à Varsovie 1758.

Selectæ è Veteri Testamento Historiæ, in 12mo. Varsaviæ 1758.

Phædri *Fabulæ, in 12mo. Varsaviæ 1758.*

Nomenclator Quatuor Linguarum Gallicæ, Polonicæ, Germanicæ, & Latinæ. Tomi II. in 8vo. Varsaviæ 1758.

Institutiones Mathematicæ; Authore Joanne Kiesio. *in 4to Varsaviæ 1750.*

Institutiones Physicæ Floriani Dalham *Scholarum Piarum Tomi III. in 4to Viennæ 1746.*

Geografia, czyli czterech części opisanie, in 8vo. Varsaviæ 1759.

Flavii Eutropii *Breviarium Historiæ Romanæ. in 8vo. Varsaviæ 1740.*

N°. X.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE

DU 3. FEVRIER 1759.

De Hambourg, le 13. Janvier.

Les avis de la *Pomeranie Suedoise* portent, que les Troupes *Prussiennes* en exigeoient de fortes contributions, qu'elles sembloient de plus avoir quelque dessein sur *Stralsund;* mais que les pluyes, qui étoient survenuës depuis quelque tems, paroissoient seules capables de le faire échouer, & qu'au reste on ignoroit encore si l'Armée *Suedoise*, ne tâcheroit point de les arrêter d'ailleurs.

Suivant les lettres de *Coppenhague* la Cour de *Dannemarck* mettoit en état ses forces maritimes, qui devoient même être considerablement augmentées, & l'on assuroit, que les Troupes, qui ont campé dans le *Holstein*, seroient de même considérablement renforcées au Printems prochain par des Troupes, qui seroient tirées de *Nordwege*.

On n'a point eu de nouvelles, qu'il y ait eu aucun changement dans l'Armée *Russienne*, qui continuë d'être tranquile dans ses Quartiers d'hyver.

De Francfort, le 16. Janvier.

Tout continuë de se passer ici avec autant d'ordre que de tranquilité.

Les nouvelles de *Saxe* portent, que le Commandant de *Leipsig* ayant reçu de nouveaux ordres du Roi de *Prusse* au sujet de la rentrée des 500 mille ecus imposés à cette ville, l'on en avoit de nouveau mis le 5. le Magistrat & les principaux Négocians aux arrêts, où ils avoient été traités avec plus de rigueur que jamais: Ils n'ont eu que du pain & de l'eau pour toute nourriture à la Grande Garde, ou ils ont d'abord été conduits, & ce n'a été qu'après avoir consenti à payer 3. cens mille Ecus, qu'ils ont été transportés à l'Hotel de ville.

On ignoroit encore au reste au depart des Lettres, qui annoncent ces nouvelles, où l'on pourroit trouver cette somme, d'autant plus que les termes, pour y fournir, se succédent d'extrêmement près, le premier payement de 100 mille Ecus devant se faire sur le champ, le second de même force à la moitié du mois, & le troisieme enfin aussi de cent mille Ecus à la Mi-Fevrier. Plusieurs Commerçans ont deja offert de donner leur caisse, & ce qui se trouve dans leur Magazin; mais c'est de l'argent comptant que l'on veut, & qui paroit d'autant plus difficile à trouver, que tout est pour ainsi dire épuisé, certaines maisons ayant seules déja fourni 50. 60 70. & même 100. mille Ecus.

De Stralsund, le 15. Janvier.

Voici la Copie de la Lettre du Lieutenant-Général Comte de *Dohna*, au

Lieutenant-Général de *Lantingshausen*, du Quartier General de *Greifswalde* du 12. Janvier.

*MONSIEUR. V. E. saura probablement, que les Garnisons d'*Anclam *&* de Demmin *ont été coupées, & que manquant de secours, elles sont hors d'état de continuer à se defendre. Il ne serviroit de rien que les Officiers Généraux refusassent de rendre les dites Places, d'autant plus qu'ils les exposeroient par-là à être ruinées, & l'impartialité du public ne desaprouvera sans doute pas de ce que nous usons de represailles si inusitées chez nous & si inevitables pour lors, & dont on se passeroit très-volontiers.*

L'on nous forceroit de reduire en cendre une des meilleures Villes du Païs, après l'avoir fait bien dépouillée. Il ne depend donc que de V. E. de ne point permettre qu'un semblable malheur arrive au susdit Païs & à ses Habitans; Moi-même j'en serois aussi vivement touché, qu'il est très-certain, que de notre côté nous n'avons point occasionné la guerre en ces contrées-ci.

*Les moyens d'en eviter de plus fâcheuses suites déjà indiquées, ce me semble, de donner aux Commandans d'*Anclam *&* Demmin *les ordres qui y sont necessaires. Ainsi ce n'est que votre Reponse, que vous aurez la bonté de me donner sur cela par le même Trompette, qui me déterminera à prendre résolution; &, à moins que ma démande soit accordée, me fera éxécuter ce dont j'ai parlé ci-devant. Je suis avec toute l'estime possible* &c.

Reponse du Lieutenant-Général de *Lantingshausen*.

MONSIEUR. J'ai eu l'honneur de récévoir la lettre de V. E. en datte du 12. du courant. Elle m'averti des desseins que l'on forme sur Anclam *&* Demmin *pour s'en saisir, supposé que les Officiers-Généraux réfusent de rendre les dites Places, & que ma reponse ne s'accorde point avec la démande de V. E.*

On approuve les suites, dont se ressentiroient peut-être les susdites fortes places remplies de Garnison d'avoir été forcées à se defendre, parceque la raison de Guerre le justifie; mais qui n'est pas assés forte pour pouvoir ménacer de dépouille & de ruine l'une des meilleurs places du Païs.

Il plait à V. E. de dire que cette démarche est tout à fait inusitée; & j'avoue, qu'il m'etonne, qu'en si differentes circonstances on ait pû parler de droit de represailles.

*Après que les Officiers d'*Anclam *&* de Demmin *ont été chargés du commandement, on leur a donné des ordres, qui regardent leur conduite. Le contenu sousmentionné de la lettre de V. E. est aussi incapable de me porter à les changer, qu'il m'est permis de juger, qui dans ces Contrées-ci a occasionné la guerre. V. E. comprendra bien que des pareils jugemens & motifs ne sauroient determiner un Commandant à former resolution. Vous ayant déjà fait part de la mienne, je n'attends que celle du parti ennemi pour prendre les mésures approuvées par la raison de guerre & par l'impartialité du public en ces sortes des rencontres. Je suis* &c.

De Berlin, le 27. Janvier.

Le 17. du courant la forteresse de *Demmin*, & le 21. celle d'*Anclam* se sont rendues à nos Troupes par Capitulation.